

2021-6391
2024-05-21

Groupe 3 Fongicide

22 Express^{MC}

POUR LA SUPPRESSION DE LA TACHE COLORÉE DE L'AUBIER ET DE LA MOISSURE DANS LE BOIS FRAÎCHEMENT COUPÉ ET LE BOIS D'ŒUVRE EN TRANSPORT OU EN ENTREPÔT

Fongicide
Liquide

COMMERCIAL

PRINCIPES ACTIFS :

Propiconazole 1,47 %
Tébuconazole 0,73 %
Avertissement, contient l'allergène sulfites.

N° D'HOMOLOGATION LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI



POISON
DANGER



CORROSIF

DANGER : CORROSIF POUR LES YEUX ET LA PEAU
SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL

EN CAS D'URGENCE, APPELER CHEMTREC AU 1 800 424-9300 (SANS FRAIS).

Contenu net : 1 à 1 050 L

ISK Biocides, Inc.
416 East Brooks Road
Memphis, TN 38109 É.-U.
901 344-5350

^{MC} La marque de commerce 22 Express est une marque de commerce de IBC Manufacturing Company, utilisée sous licence par ISK Biocides, Inc.

MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Corrosif pour les yeux et la peau. Peut être mortel en cas d'inhalation. Le contact fréquent ou prolongé avec la peau peut causer des réactions allergiques chez certaines personnes. Ne pas mettre en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ni le brouillard de pulvérisation.

- Porter un tablier imperméable par-dessus une chemise à manches longues et un pantalon long, des gants à crispin résistant aux produits chimiques, une protection complète pour le visage, des chaussettes, des chaussures résistant aux produits chimiques lors de la manipulation de solution concentrée ou diluée, de l'ouverture des portes des cylindres de traitement et durant les activités de nettoyage, d'entretien et de réparation.
- Porter un respirateur approuvé par le NIOSH si la zone n'est pas bien aérée ou si les niveaux d'exposition aéroportée sont supérieurs à la ou aux limites d'exposition professionnelle, telles que déterminées par échantillonnage d'air.
- Utilisez un respirateur NIOSH pendant le nettoyage, l'entretien et la réparation lorsque vous travaillez dans/sur l'équipement d'application ou si des matières en suspension dans l'air (par exemple poussière, brouillard/pulvérisation) peuvent être générées lors du travail dans la zone de traitement.
- Lorsque vous empilez du bois fraîchement traité, manipulez du bois traité qui n'est pas complètement séché ou s'il existe un risque d'être mouillé par la solution de traitement au cours d'autres activités dans la scierie, portez une combinaison résistante aux produits chimiques ou un tablier résistant aux produits chimiques pendant de longues périodes. chemise à manches et pantalons longs, gants résistant aux produits chimiques, chaussettes et chaussures résistant aux produits chimiques.
- Lorsque vous travaillez dans la zone d'écoulement, de trempage ou de pulvérisation, portez une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des bottes. Portez une protection complète du visage s'il y a un risque d'éclaboussures.
- Une fois sec, le bois traité peut être manipulé avec des gants en coton ou en cuir.
- Lavez-vous les mains et le visage avant de manger, de boire, de fumer et d'aller aux toilettes. Changez de vêtements tous les jours. Lavez les vêtements contaminés séparément du linge domestique. Ne pas utiliser ou ranger dans ou autour de la maison. Nettoyer soigneusement l'équipement contaminé avant d'effectuer des réparations par soudage.

Se conformer aux directives du fabricant pour l'entretien et le nettoyage de l'ÉPI. En l'absence de telles directives pour les articles lavables, utiliser de l'eau chaude et un détergent. Entreposer et laver l'ÉPI séparément des autres vêtements.

Éliminer les vêtements et les autres matières absorbantes qui ont été imbibés ou fortement contaminés par ce produit. Ne pas les réutiliser.

Recommandations pour la sécurité de l'utilisateur :

- Les utilisateurs doivent se laver les mains avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes.
- Les utilisateurs doivent retirer immédiatement les vêtements si le pesticide y pénètre, puis se laver à fond et mettre des vêtements propres.

- Les utilisateurs doivent retirer l'ÉPI immédiatement après la manipulation du produit; laver l'extérieur des gants avant de les enlever; se laver dès que possible et mettre des vêtements propres.

PREMIERS SOINS

EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Traiter selon les symptômes. Un lavage gastrique pourrait engendrer des lésions aux muqueuses et est donc déconseillé.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

TOXIQUE pour les organismes aquatiques. Garder hors de portée des animaux.

Le bois traité contre la tache colorée de l'aubier doit être entreposé à couvert, à l'intérieur, ou à une distance minimale de 30,5 m (100 pi) des étangs, lacs, ruisseaux, zones humides ou rivières afin de prévenir le ruissellement possible du produit dans les cours d'eau. Le bois traité entreposé à moins de 30,5 m (100 pi) d'un étang, d'un lac, d'un ruisseau ou d'une rivière doit être recouvert d'un plastique ou entouré d'un talus afin de prévenir le ruissellement de l'eau de surface dans les cours d'eau à proximité. Si un talus ou une bordure est utilisé en périmètre du site, il doit être fait d'un matériau imperméable (argile, asphalte, béton) et être suffisamment haut afin de prévenir le ruissellement en cas de pluies abondantes.

ENTREPOSAGE :

Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

ÉLIMINATION

Contenants recyclables :

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Éliminer les rinçures conformément à la réglementation provinciale/territoriale.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale/territoriale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial/territoriale. Contacter le fabricant et l'agence de réglementation provinciale/territoriale en cas de déversement et pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

MODE D'EMPLOI

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

NE PAS utiliser sur du bois ou des produits en bois pouvant entraîner un contact humain prolongé, tels que des terrasses, des balustrades, etc.

Le Fongicide 22 Express est un produit hydrosoluble, non alcalin, à deux principes actifs, soit du propiconazole et du tébuconazole, se mélangeant facilement à l'eau. 22 Express est un concentré devant être dilué dans l'eau et pouvant être appliqué sur le bois par trempage, pulvérisation ou arrosage au taux de dépôt cible de 2,7 à 10,2 µg de propiconazole par cm² et de 1,4 à 5,1 µg de tébuconazole par cm².

Le bois fraîchement coupé doit être traité le plus rapidement possible, au maximum 48 heures après la coupe. Autrement, les maladies fongiques peuvent pénétrer sous la surface du bois, hors d'atteinte d'un traitement fongicide de surface. Enlever la sciure de bois et les autres débris de l'appareil d'application chaque jour afin de préserver l'efficacité de la solution. Nettoyer le bassin chaque année et s'assurer que toutes les surfaces sont recouvertes d'époxy ou faites d'un matériau résistant à la corrosion. Pour des résultats optimaux, le bois doit être protégé de la pluie pendant les deux heures suivant le traitement.

Pour le bois d'une épaisseur de 5,1 cm (2 po) ou moins, et lorsque l'incidence de la maladie est de faible à modérée, un litre de 22 Express doit être combiné à 150 litres d'eau afin d'assurer la

suppression des champignons, lorsqu'appliqué sur le bois brut, pourvu que le séchage, l'entreposage et le transport sont effectués conformément aux normes optimales de l'industrie. Puisque le bois d'œuvre lisse absorbe normalement deux fois moins de solution fongicide que le bois brut, le traitement nécessite une solution deux fois plus concentrée, soit un litre de 22 Express dilué dans 75 litres d'eau, afin que la quantité nécessaire de fongicide imprègne le bois.

Des solutions plus concentrées sont nécessaires pour le bois d'œuvre d'une épaisseur supérieure à 5,1 cm (2 po) et pour le bois exposé de façon prolongée à des conditions humides. Les concentrations de ces solutions varient d'un litre de 22 Express dilué dans 40 à 100 litres d'eau.

Faire un essai pour savoir si la solution pénètre bien dans le fardeau et ajuster la tension de la bande, au besoin. Si le fardeau est trop serré, la solution de trempage ne pénétrera pas jusqu'au centre du fardeau. Tenter d'obtenir une bonne pénétration en laissant tremper de une à deux minutes. Lorsque possible, il est également conseillé de tremper les fardeaux légèrement inclinés afin de faciliter le déplacement des poches d'air et de favoriser une meilleure pénétration.

La pénétration du produit dans le fardeau de bois varie en fonction des dimensions du bois à traiter. Les planches minces (de 2,5 à 5,1 cm ou de 1 à 2 po) absorbent plus de solution fongicide par fardeau que le bois aux dimensions plus grandes (de 10,2 à 15,2 cm ou de 4 à 6 po).

Vérifier régulièrement la concentration et les niveaux d'eau dans le bassin lors du trempage de bois d'une épaisseur de 5,1 cm (2 po) ou moins. Plus les planches sont minces, plus la quantité de solution absorbée est grande.

Le bois utilisé pour la production de panneaux de particules peut être protégé contre la tache colorée de l'aubier et la moisissure en suivant les mêmes traitements que ceux recommandés pour le bois fraîchement coupé et le bois d'œuvre.

En général, les traitements par pulvérisation nécessitent une concentration plus élevée que les traitements par trempage et varient grandement selon le type de système de pulvérisation ou d'arrosage utilisé. Les doses peuvent varier d'un litre de 22 Express dans 20 litres à 100 litres d'eau.

Les cuves de trempage et les bacs récepteurs doivent être recouverts, revêtus et drainés afin de prévenir la dilution et les pertes de solution de traitement.

Entreposer le bois d'œuvre traité dans une aire d'égouttage recouverte jusqu'à ce que le liquide ait cessé de s'écouler. Placer le bois à angle, de manière à accélérer l'égouttage et à prévenir la formation de flaques à la surface du bois. Traiter les égouttures et les autres déchets connexes de manière à en empêcher les rejets dans l'environnement.

NE PAS exposer le bois traité à la pluie tout de suite après son traitement

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'entreposage, la manipulation et l'élimination du bois traité, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial/territoriale de réglementation responsable.

La présente homologation est accordée en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires et ne dispense pas l'utilisateur de toute autre exigence législative. L'utilisation de ce produit et la gestion de tout rejet ou rejet d'effluents contenant ce produit doivent également être conformes à *la Loi Sur Les Pêches* et toute autre législation fédérale ou provinciale applicable. Consulter l'organisme de réglementation provincial pour en savoir davantage sur les autorisations requises ou autres exigences pour l'utilisation de ce produit et la gestion de tout rejet ou rejet d'effluents ou de ruissellement contenant ce produit.